

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève
<b>Herausgeber:</b>	Société d'histoire et d'archéologie de Genève
<b>Band:</b>	3 (1906-1913)
<b>Heft:</b>	8
<b>Rubrik:</b>	Mémoires, rapports, etc.

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Mémoires, Rapports, etc.***présentés à la Société.***800. — Séance du 14 novembre 1912.**

**Le médaillier cédé par la Société d'histoire à la Ville de Genève,  
par M. Eugène DEMOLE.**

M. Eugène Demole remercie la Société du don qu'elle fait au Cabinet de Numismatique, de sa collection de monnaies et de médailles. Les pièces rares ont malheureusement disparu de cette collection ; mais celles qui subsistent sont nombreuses et ont une réelle importance pour un musée public qui ne peut acheter que des pièces de valeur.

M. Demole signale, dans ce don, deux médailles genevoises intéressantes ; la première est un prix donné par le roi de la société des Bellotiens en 1769 ; la seconde est une reproduction galvanoplastique de la médaille frappée en l'honneur du lieutenant-colonel Pinon, qui obtint la restitution de l'artillerie genevoise emmenée à Vienne par l'armée autrichienne, en 1814 ; l'original semble aujourd'hui perdu.

**Une commune française au temps de la Fédération (Cussey,  
Allier), par M. Édouard CHAPUISAT.** — Impr. dans la *Revue historique  
de la Révolution française et de l'Empire*, 4<sup>me</sup> année (1913), p. 45-66.

**Les congrès d'archéologie et d'histoire de l'art à Rome (octobre  
1912), par M. Francis DE CRUE.**

En qualité de délégué de l'Université de Genève et de notre société, M. De Crue a pris part aux deux congrès qui se sont successivement réunis à Rome en octobre 1912, le III<sup>me</sup> congrès international d'archéologie, et le X<sup>me</sup> congrès d'histoire de l'art. Il décrit les fouilles que les archéologues eurent l'occasion de visiter, celles du Forum où le commandeur Boni a retrouvé des sépultures antérieures à l'époque de Romulus et les vestiges d'ascenseurs qui servaient aux jeux du cirque, celles du Palatin qui mettent au jour de somptueuses demeures privées, ornées de fresques, enfin celles du cimetière de Domitilla, sur l'emplacement de la basilique de Pétronille.

Après avoir mentionné les fouilles opérées au Janicule par MM. Darier et Nicole, M. De Crue signale le grand intérêt des découvertes faites au port d'Ostie, le déblaiement des anciens entrepôts, des docks et des thermes pavés de magnifiques mosaïques.

Le congrès d'histoire de l'art a été illustré par la visite de plusieurs palais des princes romains. M. Conrad de Mandach a fait à l'une de ses séances une communication sur les fresques d'Abondance et l'école savoisienne de peinture au XV<sup>me</sup> siècle.

801. — *Séance du 28 novembre 1912.*

**Le théâtre à Genève au XVIII<sup>me</sup> siècle; Ghérardi-Frainville, Rosimond; l'incendie de la salle des spectacles en 1768, par M. Ulysse KUNZ-AUBERT.**

M. Kunz-Aubert s'est livré à de nouvelles recherches sur l'histoire du théâtre à Genève, aux Archives d'État de Genève, aux Archives nationales, et aux Archives du Ministère des affaires étrangères, à Paris. Il a pu établir que la première troupe de comédie n'a pas été installée à Genève par la seule intervention des plénipotentiaires des puissances garantes. Le 3 juin 1737, une proposition faite au Deux Cents tendait à obtenir l'autorisation de jouer de temps en temps la comédie; un nommé La Forest offrait ses services; mais ce ne fut qu'après les troubles d'août 1737 et l'offre de médiation du 21 septembre, que, le 17 février 1738, on fixa le prix des places du spectacle. Le théâtre ouvrit ses portes, le 19 mars 1738, au jeu de paume de Saint-Gervais.

La troupe formait une « société comique » sans chef particulier quoi qu'elle soit toujours désignée comme troupe de Ghérardi ou de Frainville. Ce dernier était un comédien distingué, « recherché des meilleures compagnies » et qui prononça sur la scène une série de discours fort bien tournés. Le 15 mai 1738 une pastorale « Le printemps à Genève », composée en l'honneur du comte de Lautrec et de la médiation, fut représentée au jeu de paume. La troupe Ghérardi-Frainville se retira après soixante-cinq représentations qui furent autant de succès. Malgré les interventions du Consistoire du 20 juin et du 16 décembre 1738, les comédiens obtinrent l'autorisation de donner trente-deux représentations l'année suivante. Ce nombre fut ensuite augmenté pour permettre aux acteurs de rembourser une partie de leurs créanciers. Malgré la remise du droit de l'Hôpital et les facilités accordées par le Conseil, la troupe augmenta ses dettes et fut contrainte de quitter la ville au mois d'août 1739. Les sommes recueillies étaient insuffisantes pour combler le passif; on en dis-

tribua les deux tiers à ceux qui avaient fourni la nourriture et le logement, le tiers aux autres débiteurs et rien aux étrangers. Le Conseil décida, le 5 décembre 1739, de s'en tenir désormais à l'arrêté du 25 février 1732, interdisant la comédie à Genève. Notre cité fut privée pendant vingt-sept ans de troupe comique; il fallut l'oubli de ces premiers ennuis, l'ironique et persévérande diplomatie de Voltaire et enfin les graves troubles politiques de 1765 pour faire rouvrir les portes aux comédiens de Rosimond de Lyon.

Le 16 avril 1766, le syndic Jalabert rapporta au Conseil que M. de Beauteville s'était fait l'interprète des plénipotentiaires pour demander l'introduction de la comédie. L'entrepreneur de spectacles, Rosimond, construisit, à cet effet, un bâtiment au bastion de la Promenade; sa troupe joua à Genève jusqu'à Pâques 1767 et partit, dans l'espérance de revenir, au printemps suivant. Dans la nuit du 29 au 30 janvier 1768 le théâtre fut détruit par un violent incendie. Les comédiens s'étaient mis sous la protection du Résident de France qui accusa les Représentants d'avoir mis le feu au bâtiment de Rosimond. L'enquête qui suivit n'apporta aucune lumière; De Luc père et Vieusseux, qu'Hennin cite dans ses rapports à son gouvernement comme les auteurs responsables de l'incendie, ne furent pas interrogés par les auditeurs; mais le Résident n'en conserva pas moins son opinion sur les causes du sinistre.

**Un émailliste genevois du XVII<sup>me</sup> siècle : Paul Prieur, par M. Charles ROCH.** — Impr. dans *Nos anciens et leurs œuvres*, 13<sup>me</sup> année, (1913), p. 119-126.

**Cachet de verre aux armes de Genève, présenté par M. Émile RIVOIRE.**

M. Émile Rivoire fait circuler un cachet de verre trouvé à Montbrillant et qui porte les armes de Genève, accompagnées d'une inscription où l'on peut reconnaître le mot « SALE ». M. Eugène Demole complétant cette lecture déchiffre « .EMSALE. », ce qui donne indubitablement « SEMSALES ». La verrerie de Semsales fondée en 1776, a fabriqué, dans le courant du XVIII<sup>me</sup> siècle, une certaine quantité de bouteilles à cachets, destinées à des acheteurs genevois. Les autorités de la République exigeaient sur chaque bouteille de contenance légale un signe distinctif, représentant les armoiries de la ville. C'est grâce à l'obligeance du directeur des « Verreries de Saint-Prex et de Semsales réunies S. A. » que M. Demole a pu fournir ces renseignements.

802. — *Séance du 19 décembre 1912.*

**Le cas du janséniste convulsionnaire Basile Carré de Montgeron, conseiller au Parlement de Paris, d'après un dossier de la Bastille conservé à la Bibliothèque de Genève, par M. Fernand AUBERT.**

M. Fernand Aubert apporte de nouveaux renseignements sur la conversion au jansénisme du conseiller Basile Carré de Montgeron, auteur de *La Vérité des miracles de M. de Paris démontrée* (Utrecht, 1737, in-4), et sur ses années de captivité (1737-1754). Les documents inédits dont il s'est servi sont contenus dans le manuscrit supplément 372 de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève.

M. Aubert a donné une analyse détaillée et méthodique de ce dossier dans le *Bulletin mensuel de la Société d'histoire moderne*, 11<sup>me</sup> année (1913), p. 195-201. (Séance du 2 mars 1913.)

**Quelques lettres inédites de Voltaire, par M. Albert CHOISY. — Impr. ci-après, p. 405-417.**

803. — *Séance du 9 janvier 1913.*

Rapports du président (M. Francis DE CRUE) et du trésorier (M. Édouard CHAPUISAT) sur l'exercice 1912.

Election du Comité : MM. Édouard FAVRE, président ; Lucien CRAMER, vice-président ; Paul.-E. MARTIN, secrétaire ; Édouard CHAPUISAT, trésorier ; Guy DE BUDÉ, bibliothécaire ; Francis DE CRUE, Frédéric GARDY, Albert CHOISY, Louis BLONDEL.

**Fragments inédits du journal de Marc-Jules Suès (1782-1845), secrétaire de l'État-Civil, par M. Alexandre GUILLOT. — Impr. dans *Journal de Marc-Jules Suès pendant la Restauration genevoise* (1813-1821) publié avec une introduction par Alexandre Guillot, pasteur, Genève, 1913 in 16.**

804. — *Séance du 23 janvier 1913.*

**Topographie du faubourg de Saint-Léger, à Genève, par M. Louis BLONDEL.**

Le dénombrement de 1475 (M. D. G., t. VIII, p. 289-432), qui est scrupuleusement exact, énumère tous les immeubles des faubourgs de Genève; il s'en faut, cependant, que l'on puisse situer exactement chacune de ces propriétés, et reconstituer ainsi l'aspect des faubourgs rasés en 1534. M. Blondel montre que l'on peut arriver à ce résultat, grâce à la belle collection des grosses de reconnaissances féodales et terriers conservés et classés aux Archives d'État. En prenant comme point de départ les plans du XVII<sup>me</sup> et du XVIII<sup>me</sup> siècle, dont les cotes correspondent aux folios des grosses, il est possible de reconnaître les parcelles et de donner la filiation des propriétaires jusqu'au XV<sup>me</sup> siècle et même plus anciennement. Ce travail cadastral reconstitue l'état des lieux pour les terrains qui n'ont pas été compris dans les fortifications; les reconnaissances féodales donnent également des indications sur le tracé des rues dans la partie qui a été bouleversée par la construction des enceintes successives.

Le faubourg soit la paroisse de Saint-Léger s'étendait des crêts de Saint-Paul d'un côté, à la plaine de Palais et à l'Arve de l'autre; sur la rive gauche de la rivière, divers terrains à Carouge et aux Vernets faisaient encore partie de la paroisse; deux artères principales traversaient le faubourg : la grande rue tendant au pont-d'Arve par devant la Recluse, la rue Prevost-Martin actuelle, qui semble être l'ancienne voie romaine, et la rue qui reliait la Tertasse au pont d'Arve, la route de Carouge actuelle. La chapelle de la Recluse s'élevait près des murailles de la ville, non loin de la fontaine de Joven, sorte d'édifice qui s'est maintenu jusqu'au XVIII<sup>me</sup> siècle, en dessous du boulevard de la Tour, en face du chemin des Sources. L'église de Saint-Léger, que l'on place généralement très près de la ville, s'élevait près de l'emplacement actuel de l'église Saint-François de Sales, sur le boulevard du pont-d'Arve; enfin, beaucoup plus près de l'Arve, le couvent de Notre-Dame de Grâce, ancien ermitage, entre les rues Prevost-Martin, Barthélémy Menn et le boulevard de la Cluse. L'ancien pont d'Arve, en aval du pont de Carouge, franchissait la rivière dans la prolongation de la rue du Cheval-Blanc; contrairement à ce que l'on croyait, c'est la rive carougeoise que l'Arve a rongée dans cette partie de son cours, pendant plusieurs siècles. La léproserie de Carouge peut enfin se situer au-delà du pont, aux numéros 25 et 27 de la rue d'Arve.

M. Blondel parle en passant de Champel avec ses fourches patibulaires, de la chapelle Saint-Paul (campagne Claparède) et de la formation des arénières et communs de Palais.

Il est intéressant de constater le grand morcellement de la propriété et la diversité des fiefs dans le faubourg de Saint-Léger qui comprenait non

seulement de petites maisons bordées de jardins, mais aussi de nombreuses habitations d'une réelle importance.

Un plan détaillé du quartier dressé par M. Blondel aide à suivre sa description.

805. — *Séance du 13 février 1913.*

**Un sauvage de génie : Andriampoinimerina, roi à Madagascar,**  
par **M. Henry RUSILLON.**

M. Rusillon, missionnaire à Madagascar, divise en trois périodes l'histoire de la grande île : la première qui s'arrête au XVI<sup>me</sup> siècle est une époque légendaire; la seconde de 1500 à 1700 peut être considérée comme semi-historique; les sources en sont la tradition orale conservée pieusement par des clans qui se vouaient souvent à cette œuvre particulière, et les récits des voyageurs, tels que Flacourt, Mayeur, Drury.

Au point de vue indigène cette histoire ne commence guère qu'avec Andriampoinimerina (le prince au cœur de l'Imérina) dont le but, en grande partie atteint, a été de faire l'unité du peuple malgache et de le constituer en nation. Né vers 1745, il est mort en 1810, après avoir régné environ vingt ans, sur toute l'Imérina. Après une enfance que la légende a entourée de présages merveilleux, il réunit sous son sceptre toutes les tribus de l'Imérina, conquit le peuple Betsiléo et réduisit à l'état de vassaux les princes sakalaves. Agissant plus par une politique intelligente que par la force, il organisa le pays, en lui donnant des gouvernements régionaux, une hiérarchie sociale de grands soumis à son conseil. Il établit l'assiette de l'impôt, et encouragea ses sujets au travail, au commerce, notamment en créant un système de poids et mesures. L'irrigation de la plaine de Tananarive assura le développement de splendides rizières. Son souvenir est demeuré vivant parmi les indigènes qui observent encore les principes de sa législation. La tradition cite plusieurs traits de son caractère volontaire et énergique, en même temps que de sa ruse et de sa force musculaire.

Ce roi qui a su donner au peuple malgache le sens du patriotisme a vraiment été un grand conducteur d'hommes et suivant l'expression de M. Rusillon, « un sauvage de génie ».

806. — *Séance du 27 février 1913.*

**Pierre Perrin (1593-1636) et son « Histoire de Genève », par**  
**M. Paul.-E. MARTIN.**

M. Paul-E. Martin a pris pour base de nouvelles recherches sur l'historiographie genevoise, un procès signalé par M. Eugène Ritter, (M. D. G., t. XXII, p. 247, n. 1), celui de Pierre Perrin, emprisonné en 1633 pour avoir composé une histoire de Genève.

Pierre, fils de Hugues Perrin, habitant de Genève et originaire de Besançon, naquit à Genève le 30 septembre 1593; il exerça les métiers de maître d'école privé et d'écrivain public et fut une première fois inquiété par le Conseil en 1628, pour avoir tenu un journal manuscrit des événements contemporains. En 1633, une histoire de Genève qu'il donne à relier est confisquée comme étant « en divers endroits remplis de faussetés et absurdités ». Après quelques jours de prison et de longs interrogatoires, Perrin est remis en liberté; mais le Conseil refuse de lui rendre le manuscrit de son travail; le 1<sup>er</sup> novembre 1636, Perrin mourait de la peste, sans avoir tenté, semble-t-il, de reprendre son activité littéraire.

M. Martin a retrouvé un manuscrit de Pierre Perrin, n° 62 de la bibliothèque de la Société d'histoire intitulé : « Histoire de l'Estat miraculeux ou soit du Miroir des grâces de Dieu à luy conférées tant en sa profession de ténèbres que principalement en celle de lumière jusqu'en l'an 1625 », suite de copies des *Chroniques de Genève* de Michel Roset, des *Annales de Savoyon*, et des *Mémoires de la Ligue*, de Simon Goulart. Perrin a encore compilé d'autres auteurs, entre autres des mémoires manuscrits du même Goulart.

Par l'étude de ce manuscrit, par celle de l'enquête de 1633 et d'anciens inventaires des Archives d'État, M. Martin arrive à reconnaître un fragment de l'histoire de Genève de Pierre Perrin dans le manuscrit Mhg., 139 de la Bibliothèque publique; le conseiller Daniel Le Clerc mort en 1728, a copié sur les folios 139 à 186 de ce manuscrit une « Histoire manuscrite de Genève qui est dans les Archives et qui va jusque à l'an 1632 »; mais sa copie ne commence qu'en 1564 et finit en 1606.

L'auteur de cette histoire qui a disparu des Archives d'État, utilise un certain nombre d'ouvrages imprimés comme les *Mémoires de la Ligue* et la *Chronique de Savoie* de Jean de Tournes. Ses sources manuscrites sont les *Annales de Savoyon*, et surtout une chronique inédite dont de très longs passages se trouvent également compilés dans l'*« Histoire ou Chronologie de Genève »*, manuscrit Mhg. 141, de la Bibliothèque publique, attribué à David Piaget.

La comparaison de ces divers textes amène aux conclusions suivantes : Perrin, Piaget et Savoyon utilisent tous trois, d'une façon continue pour les années 1564 à 1606, une source commune. Cette source commune, désignée par le manuscrit 62 de la Société d'histoire, est une chronique manuscrite de Simon Goulart, et qui semble perdue. Jacob Spon et Jean-

Antoine Gautier ont recueilli beaucoup de renseignements contenus dans cette chronique, le premier par l'intermédiaire de la compilation attribuée à Piaget, le second par Savyon et Perrin.

L'« Histoire de Genève » de Pierre Perrin, telle qu'elle nous a été conservée par la copie de Le Clerc, pourra utilement servir à la critique des textes de Savyon et de Piaget; elle fournit en outre quelques détails inédits sur les événements de la fin du XVI<sup>me</sup> siècle.

*807. — Séance publique du 13 mars 1913, dans la grande salle de l'Athénée, à 5 heures du soir. — Célébration du soixante-quinzième anniversaire de la Société.*

#### Allocution du président, M. Édouard FAVRE.

**L'histoire suisse et l'histoire de Genève à la Société d'histoire, de 1888 à 1913, par M. Édouard FAVRE.** — Paraîtra, ainsi que l'allocution qui précède, dans le *Mémorial* de la Société, années 1888-1913.

**Le journal de Jean-Gabriel Eynard au Congrès de Vienne (1814-1815, par M. Édouard CHAPUISAT.** — Paraîtra sous le titre de *Ministres, empereurs et rois au Congrès de Vienne, d'après des documents inédits, dans la Revue de Paris.*

La séance a été suivie, à 7 heures et demie, d'un banquet, qui réunit soixante-quinze participants, dans la salle des Rois de l'hôtel de l'Arquebuse et de la Navigation.

M. Lucien Cramer, vice-président, souhaite la bienvenue aux invités et porte le toast à la patrie.

M. Gerold Meyer de Knonau parle au nom de la Société générale d'histoire suisse dont il est le président, au nom de la Société des antiquaires de Zurich, et de la Société d'histoire du canton d'Argovie. M. Victor Dusseiller, vice-président du Grand Conseil, et M. Paul Pietet, président du Conseil Municipal, au nom des autorités de l'Etat et de la Ville, M. le Professeur Albert Mayor, recteur de l'Université, au nom de la haute école genevoise, M. le général Maillot donne lecture d'une adresse de l'Académie florimontane d'Annecy. M. Jean Dierauer, représentant la Société d'histoire du canton de Saint-Gall, fait don à tous les assistants d'une plaquette de circonstance dont il est l'auteur : *Genf und*

*St. Gallen 1591. Der Société d'histoire et d'archéologie de Genève zum 13 März 1913 dargebracht vom Historischen Verein in St-Gallen*, Saint-Gall, 1913, in-8 de 45 p.

Des délégués des diverses sociétés qui avaient accepté l'invitation de la Société d'histoire prennent successivement la parole : M. de Molin, président de la Société d'histoire de la Suisse romande, M. W. F. de Mulinen, président de la Société d'histoire du canton de Berne, M. Max de Diesbach, président de la Société d'histoire du canton de Fribourg, M. Tatarinoff, président de la Société d'histoire du canton de Soleure, M. Eugène Mottaz, président de la Société vaudoise d'histoire, M. Junod, secrétaire de la Société d'histoire de Neuchâtel, M. N. Weiss, secrétaire de la Société de l'histoire du protestantisme français.

808. — *Séance du 10 avril 1913.*

**Genève et la guerre du Toggenbourg (1712), mobilisation d'un contingent genevois, par M. Edmond BARDE.** — Impr. sous le titre de *Le secours de Genève à Willmergue (avril-août) 1712*, dans la *Revue militaire suisse*, 58<sup>me</sup> année (1913), p. 705-725 et à part.

**Choses d'Espagne et gens de Genève, par M. Ernest MURET.**

M. Muret signale une lettre inédite de Lope de Vega, qui fait partie du Fonds Édouard Favre de la Bibliothèque publique et universitaire. Impr. dans les *Mélanges offerts à M. Emile Picot*, Paris, 1913, in-8, t. II, p. 365-370.

Il étudie ensuite deux épisodes du roman espagnol de *Marcos de Obregon*, publié en 1618 par Vincent Espinel, qui a mêlé aux aventures de son héros beaucoup de souvenirs de sa propre vie. A Turin, Marcos a maille à partir avec des Genevois, pour avoir dit qu'il ferait beau voir la religion du Christ réformée par d'aussi grands hérétiques que Luther et Calvin. En retournant de Turin à Milan, il voyage avec d'autres Genevois, qui s'en vont consulter un « nécromancien », et il confond, au grand ébahissement de ses compagnons, l'imposture du personnage. La querelle de Turin est, sans doute, un souvenir personnel d'Espinel qui vécut quelques années en Italie, entre 1578 et 1584. Dans l'épisode du nécromancien, il est malaisé de distinguer la part de la fiction et celle de la vérité ; mais le rôle prêté aux Genevois ne semble pas être une pure et simple invention du romancier.

809. — *Séance du 24 avril 1913.*

Le « Livre des Anglois », par M. Charles MARTIN.

M. Charles Martin communique à la Société le résultat d'une partie des recherches qu'il a faites en vue d'une étude sur l'Église anglaise réfugiée à Genève, de 1555 à 1560. Les sources principales de son travail sont le « Livre des Anglois » remis au Conseil lors du départ de la colonie, les Registres des habitants complétés par des biographies particulières, les *Athenæ oxonienses*, de Wood (1690), et les *Ecclesiastical Memorials*, de Strype (1822).

Le « Livre des Anglois » a déjà fait l'objet d'un mémoire de Théophile Heyer (M. D. G., t. IX, p. 337-368); c'est un cahier de 149 pages, contenant les noms des Anglais reçus à la bourgeoisie, les noms de ceux qui furent reçus dans l'Église, les listes des pasteurs, anciens et diacres, enfin les baptêmes, mariages et décès des membres de la communauté. Les Anglais arrivèrent à Genève par escouades de vingt-cinq à trente personnes, la plus importante fut celle du 13 octobre 1555, comprenant vingt-sept fidèles qui quittèrent Francfort par attachement à la Réforme intégrale ; elle fournit à l'Église ses principaux chefs sur lesquels M. Martin donne des détails biographiques.

William Whittingham rédigea avec quelques collaborateurs la première liturgie et en écrivit la préface ; il eut la haute main sur la traduction de la Bible en anglais qui resta comme le monument du passage des Anglais à Genève ; il fut constamment aidé par son ami Anthony Gilby.

Christophe Goodmann occupa sans interruption la charge pastorale de l'Église ; il écrivit en 1558, un livre, plein de hardiesse sur les limites de l'obéissance due aux rois.

Sir William Stafford, mari en premières noces d'une sœur d'Anne Boleyn, et beau-frère du comte de Martinengo, pasteur italien à Genève, s'était réfugié plus anciennement dans cette ville. Il était lié avec Calvin qui fut le parrain d'un de ses enfants et eut avec la veuve de Stafford une vive contestation au sujet de son éducation.

L'Église anglaise de Genève fut fondée le 16 novembre 1555, avec les caractères d'une église presbytérienne destinée à servir de modèle à l'Église anglaise que les réfugiés ne considéraient pas comme suffisamment réformée. Elle s'accrut par l'arrivée de familles et d'individus qui fuyaient les persécutions de Marie Tudor et de l'évêque Bonner. John Knox fut appelé à Genève par la congrégation, après avoir été envoyé à Francfort par Calvin ; il s'absenta souvent, mais exerça jusqu'en janvier 1559 un ministère utile par la prédication et par la plume.

La colonie comprenait des personnes de toutes les conditions, gentils-hommes, ecclésiastiques, peu d'agriculteurs, plusieurs industriels ; parmi ceux-ci le plus marquant est Rowland Hall, imprimeur, qui publia la Bible anglaise. Les Anglais ne se mêlèrent presque pas à la population genevoise ; les quelques mariages contractés avec des personnes de langue française, le furent avec des réfugiés.

L'avènement de la reine Elisabeth et la fin des persécutions ramenèrent en Angleterre les membres de la colonie ; ce départ entraîna la dissolution de l'Église anglaise de Genève après cinq ans d'existence.

**Quelques faits nouveaux concernant les filigranes, par M. C.-M. BRIQUET.**

Sous ce titre, M. Briquet réunit trois courtes communications :

1<sup>o</sup> Il signale un exemple récent de l'emploi des filigranes pour fixer l'âge d'un document de date incertaine ; il s'agit d'un dessin conservé sous la cote VA 17 f° 32 au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale de Paris, représentant une vue de la cité de Carcassonne ; la date de 1462, est indiquée deux fois sur ce dessin, mais sans aucun caractère d'authenticité ; aussi cette date n'a-t-elle pas été admise et la vue de Carcassonne passait pour être un original ou une copie du XVI<sup>me</sup> ou XVII<sup>me</sup> siècle.

M. Mullot, conservateur de la Bibliothèque de Carcassonne, a eu l'idée d'interroger le filigrane et la réponse a été péremptoire. Ce filigrane représente une grappe de raisin entourée d'un cep et de quelques feuilles d'un dessin si caractéristique qu'il ne peut être confondu avec aucune des autres marques de raisin. Le *Dictionnaire des filigranes* le reproduit sous le n° 13056, et signale treize cas de son emploi en Piémont, en France, en Suisse et en Allemagne, entre les dates extrêmes de 1459 et de 1476. Dès lors la date de 1462 devient très vraisemblable, pour ne pas dire certaine et, du coup, le dessin prend une grande valeur documentaire ; aussi M. Mullot l'a-t-il minutieusement étudié dans une élégante plaquette intitulée : *Une vue perspective de la cité et du bourg de Carcassonne en 1462*, Carcassonne, 1913 in-8. M. Briquet en cite quelques constatations intéressantes.

2<sup>o</sup> Il rend compte d'un ouvrage paru à Londres l'an dernier sous le titre : *The last language of symbolism* ; l'auteur M. Harold Bayley a publié, il y a quelques années, un premier travail intitulé : *A new light of the renaissance*, dont M. Briquet a rendu compte dans quelques pages intitulées : *Les filigranes ont-ils un sens caché, une signification mystique, ou symbolique ?*

M. H. Bayley émettait alors des idées personnelles, très discutables, sur

le sens mystique qu'il attribue aux marques des papiers ; ces idées, il les maintient en les accentuant encore, puisque, pour lui, les filigranes sont non seulement le véhicule des idées gnostiques du moyen âge et des premiers siècles de l'ère chrétienne, mais encore un réceptacle des idées, des mythes et des symboles des civilisations antérieures et des antiques religions de l'Égypte, de la Perse, de l'Inde et de l'Extrême-Orient.

En deux volumes formant plus de 700 pages, il passe en revue toutes les œuvres de la création pour en dégager un ensemble de traditions, de légendes, d'idées religieuses, en un mot de symboles divers, qui, de même que les mots qui les représentent et souvent avec eux, sont parvenus jusqu'à nous, à travers le temps et l'espace. A l'appui de sa thèse, l'auteur a recours aux travaux récents sur l'archéologie préhistorique, l'étymologie, la linguistique, l'ethnographie. C'est là un terrain sur lequel M. Briquet ne saurait le suivre, mais, comme il prétend s'appuyer sur les filigranes et en tirer des exemples à l'appui de ses théories, M. Briquet examine en détail cette partie de l'ouvrage qui reproduit plus de 1200 marques tirées du *Dictionnaire des Filigranes*. Dans l'impossibilité d'en faire une étude générale, il choisit quelques cas, pris dans différentes catégories de marques, pour faire ressortir la mentalité et la manière de raisonner de l'auteur. En résumé, M. Briquet reconnaît la grande portée du livre de M. Bayley, le travail considérable de recherches qu'il lui a occasionné, il constate tout l'intérêt qui s'attache à l'exposé des nombreuses légendes et aux traditions populaires, aux anciennes coutumes locales, bref à tout ce qui de près ou de loin tient au folklore; il apprécie l'enthousiasme et la hardiesse de l'auteur ainsi que sa brillante imagination, en regrettant toutefois qu'il n'ait pas su la brider et lui ait trop souvent laissé libre carrière.

3<sup>e</sup> M. Briquet annonce qu'une association internationale est en voie de formation à Bruxelles pour l'étude historique et documentaire du papier. Un Belge, M. de Witte en a pris l'initiative et, dans une récente circulaire, invite tous ceux que le sujet intéresse, à se grouper en une association qui aurait son siège à Bruxelles, et pour laquelle il aurait déjà obtenu l'hospitalité de l'Institut Bibliographique. Il rappelle que durant six siècles, les archives et les bibliothèques ont accumulé des quantités énormes de papiers, et qu'en négligeant d'en étudier les marques, on a, du même coup, laissé de côté une source abondante de renseignements et un précieux instrument de contrôle et de critique. La circulaire est accompagnée du texte d'une conférence donnée à Bruxelles par l'auteur, qui, après avoir retracé l'histoire du papier à travers les siècles et les divers pays de production, aborde le sujet des filigranes, et en fait ressortir l'intérêt pour la connaissance des manuscrits, des imprimés et des estampes.

Il ajoute un projet de classement méthodique des filigranes, un catalogue qui permettrait aux chercheurs de trouver tout de suite, sur un filigrane donné, les renseignements dont ils auraient besoin, à savoir l'époque et l'aire géographique de son emploi.

M. Briquet ignore à l'heure actuelle l'accueil qu'a rencontré l'appel de M. de Witte, et s'il a trouvé dans les divers pays les collaborateurs dont il a besoin pour mener son œuvre à bonne fin.

810. — *Séance du 8 mai 1913.*

**Fouilles faites à Atarneus (Asie-Mineure), par M. Gaston DARIER**

M. Gaston Darier présente une communication illustrée de projections lumineuses sur les fouilles qu'il a faites au cours de l'automne 1911, avec la collaboration de M. Paul Schazmann et sous le bienveillant patronnage de l'Institut archéologique allemand de Berlin, dans la région de Pergame, sur la colline du Kaleh-Agili, site présumé de l'antique ville grecque d'Atarneus.

On admet généralement que les ruines de la colline du Kaleh-Agili sont celles d'Atarneus, en se basant sur des textes d'auteurs anciens : Hérodote, Xénophon, Pline l'Ancien et Strabon.

Dans ses articles des *Athenische Mitteilungen* et de l'*Hermès* M. W. Dörpfeld combat cette opinion et soutient que le fleuve Caïcus a changé de cours, ce qui a pour conséquence de déplacer le site de quelques villes antiques de la région. Il propose de placer Atarneus à Oerdjik près Tchandarly et Pitane au Kaleh-Agili ou à Beiram-Tepe.

M. le Prof. Philippson, dans l'*Hermès* a combattu les théories de M. Dörpfeld sur les modifications du cours du fleuve Caïcus, dont il se refuse à admettre la possibilité. M. Schuchardt n'admet que partiellement les théories de M. Dörpfeld et n'accepte pas les modifications qu'il prétend en tirer pour la topographie antique.

Aux théories de M. Dörpfeld, on peut objecter que les auteurs anciens ne font aucune allusion à un changement du cours du fleuve Caïcus, que l'identification de Pitane avec Tchandarly paraît tout à fait assurée d'après Strabon et les travaux récents de M. Lœscheke et que les passages d'auteurs anciens concernant Atarneus s'accordent assez bien pour permettre de situer cette ville au Kaleh-Agili.

M. Gaston Darier résume ensuite ce que nous savons de l'histoire d'Atarneus. Considérée tout d'abord par Hérodote comme un district de la Mysie, l'Atarnée est traversée en 481 par l'armée de Xerxès. Cette région sert plus tard de refuge à des Chiotes bannis à la suite de dissen-

sions intestines (410). Ces réfugiés sont assiégés en 398 par l'harmoste spartiate Dercyllidas qui s'empare de la ville (398). Vers 360, le changeur bithynien Euboule s'empare à son tour d'Assos et d'Atarneus. En 352, l'eunuque Hermias succède à ce dernier comme tyran d'Assos et d'Atarneus. Sous sa domination, Atarneus s'allie à Erythrée, comme nous l'apprend une inscription conservée au British Museum. En 347 les philosophes Aristote et Xénocrate, invités par Hermias, passent trois années à Assos ou à Atarneus. Leur séjour se termine tragiquement par la chute de la domination d'Hermias et sa mort; les philosophes s'enfuient précipitamment à Mitylène et Atarneus retombe sous la domination perse (341). Ce n'est plus à l'époque romaine qu'un bourg sans importance; nous ignorons quel fut son sort sous la domination ottomane.

Passant à l'exposé des fouilles et de leurs résultats, M. Darier rappelle que la colline du Kaleh-Agili a déjà été l'objet de recherches antérieures à celles qu'il vient de faire en collaboration avec M. Schazmann. Il signale les travaux de M. Schuchardt qui a dressé le premier plan des ruines de la colline du Kaleh-Agili, les fouilles effectuées par MM. Conze et Schazmann en 1908, celles de MM. Prinz et Rhodenwaldt en 1909.

Au Kaleh-Agili on constate l'existence de trois enceintes hellénistiques soutenant des terrasses artificielles et des restes très étendus d'édifices byzantins qui couvrent presque toute la colline.

MM. Schazmann et Darier ont mis au jour, au sud-ouest du sommet, un édifice de forme quadrangulaire datant des temps hellénistiques, qui pourrait être le palais des tyrans Euboule et Hermias. Il fut en partie reconstruit au temps des Attales de Pergame et transformé encore à l'époque byzantine.

Des sondages effectués sur divers points de la colline ont fait découvrir d'autres restes de construction dépendant du palais et dans les terrasses inférieures, au niveau d'un théâtre signalé par M. Schuchardt, un beau propulsor bien conservé.

Les objets trouvés au cours des fouilles de MM. Schazmann et Darier se composent de débris architecturaux, de nombreux spécimens de poterie hellénistique à relief, de fragments et de têtes de statuettes analogues aux statuettes trouvées à Pergame, de monnaies d'Atarneus, de Pergame et des villes grecques de la région, enfin de quelques spécimens de poterie et de monnaies byzantines. On remarquera que, jusqu'ici, il n'a pas été découvert de vestiges de constructions ni d'objets datant de l'époque romaine.

La courte durée de ces fouilles n'a pas permis d'obtenir des résultats plus complets et décisifs. Il est possible que le tyrannéion découvert soit celui des tyrans Euboule et Hermias et tout porte à croire que la colline du Kaleh-Agili ne recèle pas seulement les ruines d'un tyrannéion d'époque

hellénistique mais aussi celles de l'antique ville d'Atarneus. La grande étendue des ruines, l'existence d'enceintes superposées, la découverte de grandes citernes, d'un théâtre, ainsi que de nombreux fragments de poterie, semblent confirmer cette manière de voir.

Un compte rendu plus détaillé des fouilles a été publié par MM. Schazmann et Darier sous le titre de *Untersuchungen auf dem Kaleh-Agili, 1911*, annexe au *Bericht über die Arbeiten zu Pergamon 1910-11*, dans les *Athenische Mitteilungen*, Athènes, 1912.

**Correspondance de Voltaire et de Gabriel Cramer au sujet de l'édition de Corneille, par M. Philibert CRAMER.**

Au mois de novembre 1760, Voltaire avait adopté Marie Corneille, jeune fille de dix-huit ans qu'il avait prise pour la petite fille du grand Corneille, mais qui n'en était qu'une parente éloignée.

En avril 1761, ayant appris que l'Académie Française avait décidé de publier un recueil des auteurs classiques avec notes, Voltaire se proposa pour commenter Corneille ; le bénéfice que devait produire cette édition servirait à doter M<sup>me</sup> Corneille.

Ce fut à son éditeur habituel, Gabriel Cramer, qu'il s'adressa pour l'impression de cet ouvrage, et les billets qu'il lui adresse à cette occasion ont un caractère particulier ; tout y est court, c'est la pensée de chaque jour jetée sur le premier carré de papier venu, et partant des Délices ou à Ferney, avec l'indication d'un carton où l'épreuve reçue la veille, corrigée. Nous voyons, dans cette correspondance, Voltaire ne négliger aucun détail, s'efforcer de recueillir le plus grand nombre de souscripteurs et veiller à ce que l'argent soit bien versé ; il n'avait en effet qu'une confiance limitée dans les grands seigneurs de son temps : « Vous me ferez plaisir, écrit-il à Cramer, de me marquer d'une croix les souscripteurs qui n'ont pas payé. »

Les souscriptions se ralentissant, le seigneur de Ferney fait, tout comme aujourd'hui, insérer des articles dans les journaux d'alors : « Il est d'une nécessité indispensable de mettre de nouveaux avis dans les Affiches parisiennes et dans les journaux. »

Les estampes qui devaient orner cette édition, furent aussi un sujet de soucis pour le commentateur de Corneille. Gravelot qui en était chargé, ne livrait pas les planches et Voltaire fut sur le point de renoncer « au vain et misérable ornement des estampes ». Du reste personne ne travaillait assez vite à son goût. Cramer lui-même recevait constamment des billets dans ce goût : « Voilà donc comme votre gros compositeur me traite. Je n'ai plus qu'une seule feuille cette semaine. Cela n'est-il pas désespérant

pour un pauvre vieillard qui compte les heures. Venez à mon secours, *caro*, et donnez quelques coups d'aiguillon au plus lent des imprimeurs. »

Il n'était d'ailleurs pas facile d'imprimer Voltaire; son écriture avait un aspect assez net, mais il formait mal les lettres, ne mettait ni majuscules ni ponctuation et orthographiait le même nom de trois ou quatre manières différentes; il ne se relisait pas, « préférant, dit-il, revoir le barbouillage sortant de la presse, car alors les yeux voient mieux et l'esprit aussi. On raye un mot qui se retrouve ailleurs, on en substitue un plus convenable, on se corrige » ; mais cette méthode nécessitait des corrections ou souvent la réimpression complète de la feuille.

Enfin, au commencement du mois de mars 1764, les premiers exemplaires du commentaire arrivèrent à Paris. Cette édition compte 12 volumes in-8 avec 36 gravures de Gravelot.

Le bénéfice fut réparti de la façon suivante : 40,000 livres à M<sup>me</sup> Corneille, qui s'était, entre temps, mariée avec M. Dupuits de la Chaux, et 13,000 à ses parents qu'elle avait abandonnés dans la misère depuis qu'elle habitait le château de Ferney.

---

### Faits divers.

Durant l'année qui vient de s'écouler la Société a publié :

Au mois de février 1913, la septième livraison du tome III du *Bulletin*, daté d'octobre 1912.

En cours de publication :

Le tome V des *Registres du Conseil de Genève (du 7 février 1492 au 4 février 1499)*, publié par les soins de MM. Léon GAUTIER, Émile RIVOIRE et Victor VAN BERCHEM.

Deux volumes, hors série : *Correspondance diplomatique de Charles Pictet de Rochemont, Paris, Vienne et Turin, 1814-1816 et de François d'Ivernois, Vienne, 1814-1815*.

La Société est entrée en échange de publications avec l'Académie des Sciences, Arts et Lettres, de Clermont-Ferrand.